

Un dossier  
par enfant



NOM : .....

PRENOM : .....

## DOSSIER D'INSCRIPTION

- ✓ **pour les mercredis loisirs : minimum une semaine avant le début de chaque cycle**
- ✓ **pour les petites vacances : aux dates indiquées sur les coupons**

Merci de compléter ce dossier avec le plus grand soin,  
en n'omettant aucune rubrique .

Dans le cas contraire, il vous sera retourné.

Votre enfant ne pourra alors pas fréquenter l'accueil de loisirs.

### LISTE DES RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS À FOURNIR

- FICHE D'INSCRIPTION ENFANT dûment complétée page 3
- FICHE FAMILLE dûment complétée page 4
- FICHE SANITAIRE dûment complétée page 5
  - n° de sécurité sociale dont dépend l'enfant
  - coordonnées mutuelle
  - coordonnées assurance
  - n° CAF, n° MSA ou autres
  - photocopie carnet de vaccination
  - certificat médical de non contre-indications
- COUPONS D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS dûment complétée page 6
- autorisation de prélèvement si vous le souhaitez

### DETERMINATION DU TARIF APPLICABLE

**Vous percevez des prestations familiales de la CAF du Calvados :**

→ vous pouvez nous autoriser à consulter votre quotient familial par l'intermédiaire de CAFPRO (voir page 3).

**OU**

**Vous ne souhaitez pas nous autoriser à consulter directement votre quotient familial, ou si vous relevez d'une autre caisse que la CAF du Calvados :**

→ vous devez nous fournir un relevé des prestations familiales, indiquant votre quotient familial à la date de l'inscription.

**OU**

**Vous ne répondez à aucun de ces critères :**

→ vous devez nous fournir votre dernier avis d'imposition.

Si ces éléments ne sont pas fournis, votre dossier sera cependant considéré comme complet et le tarif plein sera appliqué.

↳ Pour toutes questions, vous pouvez contacter le Service Jeunesse à la mairie : 02.31.52.12.29